

Procédure adhésion en ligne

1- Se connecter via ce lien : <https://gir-vds.fr/produit/adhesion/>

Vous pouvez aussi y accéder par la page « adhérer / bouton devenir membre » sur notre site <https://gir-vds.fr/>

2- **Une fois sur cette page, sélectionnez l'option correspondante (c'est à dire le nombre de salariés).**

NB : Au-delà du 26e salarié, indiquez uniquement le nombre de salarié à partir du 26e (La base de 0 à 25 salariés étant déjà pris en compte dans le montant).

3- **Ajoutez au panier / voir le panier**

4- **Validez votre panier**

5- Remplissez votre bulletin d'adhésion directement en ligne en créant votre compte client (**cochez la case « créer son compte »**)

Cochez aussi la case "J'accepte de figurer dans l'annuaire des adhérents" sinon vous resterez bloqués, la commande ne sera pas validée.

6- **Payez votre cotisation** directement en ligne par CB ou virement ou paiement par chèque puis effectuez votre virement ou envoyez votre chèque par courrier postal (mais dans ce cas votre adhésion sera validée qu'à réception de paiement). **Et cliquez sur « commander ».**

7- Vous allez recevoir un mail de confirmation de commande avec votre facture (Pensez à vérifier vos spams !).

Vous pouvez aussi retrouver votre facture dans votre Espace Membre (dans « Commandes »).

8- **IMPORTANT** : Vous allez recevoir en même temps un autre mail avec votre login et un lien pour créer votre mot de passe (là encore vérifiez vos spams !). Cliquez sur le lien joint et créez votre mot de de passe.

Cette étape est **IMPORTANT**E pour finaliser la création de votre compte adhérent et ainsi pouvoir revenir sur votre espace membre à tout moment (notamment pour récupérer un duplicata de votre facture). Aussi conservez bien votre login et mot de passe en mémoire quelque part.

➤ Si vous ne recevez pas ce mail : contactez-nous sur contact@gir-vds.fr pour que l'on puisse vous générer un nouveau lien ou un mot de passe.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

